



**Health
Promoting
Hospitals**



PRÉSENTATION DU RÉSEAU HPS DE L'OMS

Louis Côté

Directeur des Ressources Humaines, de l'Information et de la Planification
Coordonnateur du réseau montréalais des CSSS et des hôpitaux promoteurs de santé
31 mai 2007

*Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal*

Québec 

FAITS SAILLANTS

- 1986:** Ottawa – 1^{ère} conférence internationale pour la promotion de la santé; 38 pays participants adoptent une charte pour la promotion de la santé: la **Charte d'Ottawa**
- 1988 :** Premières discussions sur le **concept des HPS** en lien avec la Charte d'Ottawa
- 1989 :** **Projet pilote** à l'hôpital Rudolfstiftung de Vienne, Autriche
- 1990 :** Formation du **Réseau international des HPS** par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe

FAITS SAILLANTS *(suite)*

- 1993-1994 : **Projet pilote** européen impliquant 20 hôpitaux dans 11 pays ;
- 1996 : Début du développement des **réseaux régionaux et nationaux** ;
- 1997: Déclaration de Vienne établissant les **principes fondamentaux** et des recommandations pour l'actualisation des réseaux HPS ;
- 2004 : Mise sur pied d'un groupe de travail international sur la promotion de la santé de la santé pour les enfants et les adolescents ;
- 2005 : Plus de 650 **hôpitaux** font partie du réseau HPS.

FAITS SAILLANTS *(suite)*



2007

- Adoption d'une constitution (1 janvier 2008)
- Changement de nom :
« International network of health promoting hospitals
and health services »

Information sur le développement des réseaux



- Italie : 167 membres ;
- Allemagne : 66 membres ;
- Irlande : 56 membres ;
- Montréal : 14 membres ;
- France : 16 membres ;
- Belgique : 8 membres ;
- Suisse : 18 membres ;

OBJECTIFS DU RÉSEAU HPS DE L'OMS

Le mouvement «Hôpitaux promoteurs de santé » de l'OMS vise à:

- **intégrer** les notions, les valeurs et les normes de promotion de la santé dans la **structure et la culture organisationnelles** des services de santé et des hôpitaux;
- à améliorer la santé des **usagers, de leurs proches, du personnel et de la communauté;**

DÉFINITIONS

SANTÉ

La santé se définit comme « La mesure dans laquelle une personne ou un groupe peut, d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer dans son milieu ou s'adapter à celui-ci. »

PROMOTION DE LA SANTÉ

La promotion de la santé se définit comme « Le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. »

Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (1986)

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 

LES CINQ NORMES DE L'OMS



1. Se doter d'une **politique** de promotion la santé;
2. **Évaluer** les besoins en promotion de la santé des usagers en partenariat avec eux;
3. Donner aux usagers de l'information sur les facteurs significatifs concernant leur maladie ou leur état de santé;
4. Développer un **milieu de travail sain**;
5. **Collaborer** de façon continue avec les **autres établissements de santé et la communauté.**



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS



Mise en œuvre de la promotion
de la santé dans les hôpitaux

Manuel d'autoévaluation et formulaires



Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec

Membres du groupe de travail

Promotion de la santé pour les enfants et les adolescents



- Dr Fabrizio Simonelli, Hôpital universitaire pour enfants A. Meyer, Florence, Italie
- Dr Laurence Bentz, Hôpital universitaire de Nice, France
- Mme Isabelle Aujoulat-Simonazzi, UCL, Belgique
- Pays représentés : Espagne, Autriche, Irlande, Royaume-Uni, Estonie, Grèce, Danemark

Sujets d'intérêt

Promotion de la santé pour les enfants et les adolescents



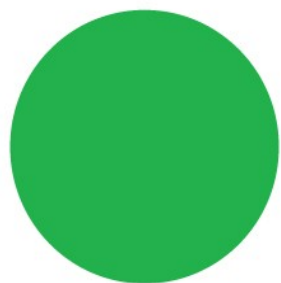
- Autonomisation pour la santé ;
- Résilience et capacités d'adaptation ;
- Littéracie en santé ;
- Respect des droits ;
- Capacités de gestion de sa santé ;
- Styles de vie sains ;
- Développement du potentiel humain ;

Projets

Promotion de la santé pour les enfants et les adolescents



- Recommandations sur les droits de l'enfant à l'hôpital :
 - Charte « EACH »
- Outil de collecte d'information sur les meilleures pratiques ;



Réseau montréalais des CSSS et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

*Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal*

Québec 



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Printemps 2004

L'Agence organise une consultation publique sur l'implantation montréalaise de la réforme de la santé du nouveau gouvernement libéral.

La fusion des hôpitaux communautaires avec les CLSC apparaissait comme un non-sens. On craignait :

- la fin des programmes de prévention et de promotion de la santé;
- le transfert progressif des ressources vers les soins de courte durée.

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Avril 2004

L'Agence dépose ses recommandations au ministre et suggère des mesures en matière de promotion de la santé :

- maintenir la mission de prévention, la développer et lui accorder davantage d'importance;
- que l'implantation des plans locaux de santé publique soit considérée prioritaire et soit intégrée dans les ententes de gestion;

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Avril 2004 (suite)

- que chaque centre de santé et de services sociaux (CSSS) désigne un cadre supérieur chargé de la prévention;
- que chaque centre identifie l'équipe et les ressources qui seront allouées à l'implantation du plan local de santé publique;



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Avril 2004 (suite)

- que tous les centres de santé et de services sociaux qui incluent un hôpital et que tous les hôpitaux montréalais se joignent au projet de l'OMS : les Hôpitaux promoteurs de santé;
- que les ententes de gestion incluent une clause sur l'implantation des normes de promotion de la santé de l'OMS dans les hôpitaux.



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Janvier 2005

Organisation à Montréal, avec l'OMS et Kaiser,
de la conférence :

*Intégrer la prévention au cœur des activités
cliniques : un défi à relever*

Allocation d'un budget aux 12 CSSS pour
nommer un cadre supérieur responsable de
la promotion et de la prévention de la santé.

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Mars 2005

Représentations auprès des organismes québécois et canadiens d'agrément leur demandant d'intégrer à leurs propres normes les 5 normes de l'OMS sur la promotion de la santé.

Mai 2005

Participation des directeurs de la promotion de la santé des 12 CSSS à l'école d'été de l'OMS et à la 13^e conférence à Dublin.

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Juin 2005

L'Agence et les 12 CSSS ont décidé de :

- développer un réseau HPS régional et officiel affilié à l'OMS;
- mettre sur pied un Centre d'éducation à la santé dans chaque CSSS;
- développer une stratégie de promotion de la santé visant le personnel des CSSS;
- développer une stratégie pour prévenir la dépression et pour mieux la traiter.



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Juin 2005 *(suite)*

L'Agence a signé une entente officielle avec l'OMS pour être reconnue comme organisation coordonnatrice chargée d'un réseau régional.

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Entente avec l'OMS (*suite*) :

- durée du contrat: **4 ans**
- mandat: responsable du **développement et de la coordination** du Réseau régional HPS de Montréal
- objectif régional: devenir un **chef de file** au plan international en matière d'intégration de la promotion de la santé dans les activités cliniques des CSSS et des hôpitaux



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Rôle et responsabilités de l'organisation coordonnatrice d'un réseau régional:

- payer les frais annuels d'adhésion des membres de son réseau régional;
- soutenir l'implantation des normes de promotion de la santé dans le réseau;
- préparer un rapport annuel sur cette implantation dans le réseau;
- diffuser de l'information;
- produire une fiche d'information;



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Rôle et responsabilités... *(suite)*:

- procurer du soutien technique et des conseils stratégiques;
- organiser des rencontres pour les membres;
- contribuer à la coordination et au travail des groupes de travail internationaux;
- allouer des ressources au réseau durant quatre ans.



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Mai 2006

Lancement de « Santé et Mieux-être », un programme de promotion de la santé pour le personnel des CSSS (23 000 personnes) :

- Financement : 50 % Agence, 50 % CSSS;
- Programme développé et fourni par Acti-menu, une ressource de l'Institut de cardiologie de Montréal, un de nos membres HPS;
- Programme implanté et évalué avec succès dans le secteur privé : Visa Desjardins.

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 

PROGRAMME « SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE »



OBJECTIFS :

- vise à soutenir l'adaptation au changement du personnel des CSSS à la suite de la transformation du réseau;
- Amener chaque individu à prendre en charge tant sa santé physique que psychologique par une approche personnalisée.

PROGRAMME « SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE » *(suite)*



Chaque participant peut bénéficier de :

- Bilans de santé personnalisés (*santé globale, santé du cœur, stress, activité physique, alimentation*);
- Conférences;
- Propositions d'actions-santé à prioriser.

PROGRAMME « SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE » *(suite)*



Le succès du programme repose sur :

- Une intervention préventive, sur une base volontaire auprès de l'ensemble des employés;
- Une approche globale continue dans le temps;
- Une démarche individuelle avec soutien;
- L'inclusion du programme dans le plan stratégique de l'organisation.



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Mai 2006 *(suite)*

Recrutement de membres

Critères :

1. Adhérer aux stratégies et aux principes fondamentaux concernant l'implantation des recommandations de Vienne;
2. Faire partie d'un réseau national/régional existant;
3. Respecter les règlements établis au niveau national/régional par les membres du réseau international, l'OMS et l'établissement qui s'occupe de la coordination internationale.

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec



Recrutement de membres *(suite)*

Critères - niveau régional :

1. Au cours des quatre prochaines années, les membres devront procéder à une autoévaluation de l'implantation des normes du mouvement HPS;
2. Les CSSS devront avoir mis sur pied un Centre d'éducation à la santé;
3. Les hôpitaux et les instituts universitaires devront avoir développé au moins un projet en partenariat avec un CSSS ou plus et avec leur réseau local;
4. Devenir un lieu non fumeur.



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

Recrutement de membres *(suite)*

Processus :

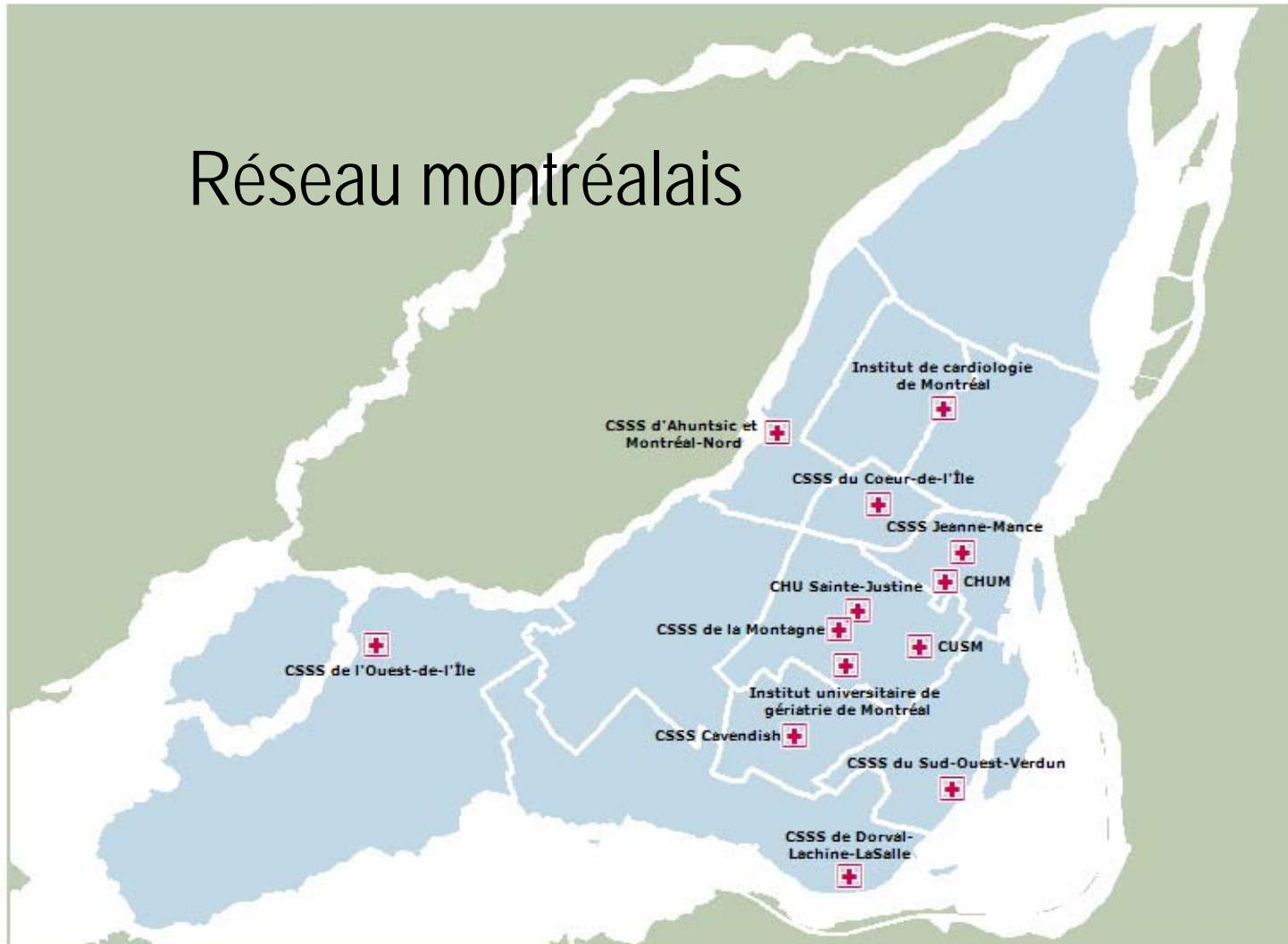
1. Signer une lettre d'intention;
2. Remplir les questionnaires pour la base de données de l'OMS;
3. Payer l'adhésion annuelle (250 euros);
4. Envoyer l'information et le paiement au secrétariat HSP à Copenhague;
5. Émettre un certificat officiel d'adhésion.



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais



Autre région : CSSS de Québec-Nord



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Réseau montréalais

En processus de devenir membre :

➤ CHU Sainte-Justine

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau de l'OMS

Adhésion de nouveaux membres provenant
de l'extérieur de la région et développement
de partenariat :

- CSSS de Québec-Nord , Québec, Québec
- Trillium Health Centre, Mississauga,
Ontario

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 

Organisation du réseau montréalais

Comité d'orientation : 4 membres du réseau HPS

Mandat :

- Coordonner le réseau montréalais;
- Favoriser l'adhésion de nouveaux membres;
- Organiser des événements (colloques, etc.).

Groupe de travail :

Mandat:

- Élaborer une politique cadre de promotion de la santé pour les établissements membres.

PLAN DE COMMUNICATION



OBJECTIF :

Soutenir le déploiement du réseau montréalais HPS auprès des établissements de santé

MOYENS :

Information, promotion, conseil, support aux activités de formation

OUTILS :

Signature visuelle, traduction du bulletin d'information international, bulletin régional, Direction réseaux, site internet, édition, etc.



Merci !

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 